



Les délégué-es du conseil fédéral sectoriel, lors de leur instance qui s'est tenue à Québec, le 12 février dernier.

Un outil d'information précieux sur la négociation

Voici le tout premier bulletin d'information. Son but : vous renseigner d'une manière rigoureuse et régulière sur l'état et l'avancement des pourparlers avec nos vis-à-vis du ministère de la Famille (MFA). Nous souhaitons que l'*Info-négo*, voix officielle du comité national de négociation, soit lu et partagé par nos 10 200 membres. En plus d'être affiché sur tous les babillards, l'*Info-négo* sera aussi disponible sur le site de la FSSS-CSN ainsi que sur notre page Facebook.

Nomination d'un porte-parole du MFA

Le ministère de la Famille a récemment procédé à la nomination d'un porte-parole en la personne de Monsieur Pierre Pilote. Ce dernier a présidé aux négociations dans notre secteur en 2010-2012. Cette nomination constitue une bonne nouvelle puisqu'elle vient confirmer que le MFA entend enclencher bientôt les pourparlers à la table nationale. Incidemment, la rencontre du MFA avec les associations patronales, prévue initialement le 20 avril, a été repoussée dans la semaine du 10 mai.

Parallèlement, tous les syndicats FSSS-CSN sont actuellement à terminer leurs consultations pour obtenir leur mandat de négociation locale, en prévision d'un éventuel refus des employeurs de négocier les clauses communes à une table nationale. Cette démarche s'inscrit dans un plan d'action adopté unanimement par les délégué-es lors de notre conseil sectoriel du 12 et 13 février derniers.

Déjà, plusieurs syndicats ont obtenu leur mandat local. D'autres ont entrepris la préparation de leur projet local de négociation. C'est dire que l'ensemble de nos syndicats est donc fin prêt à se rabattre sur la négociation locale en cas d'échec quant à notre demande d'obtenir une table nationale.

L'AUSTÉRITÉ N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

Alors que les CPE subiront des compressions de 50 millions de dollars, 300 cadres du réseau sont conviés par l'Association des cadres des CPE (ACCPE) à un somptueux colloque au Château Frontenac, du 6 au 8 mai. Les coûts de l'évènement varient entre 405 et 445 \$ pour les cadres membres de l'AQCPE et atteignent 645 \$ pour les non-membres.

En marge du colloque, les cadres pourront profiter d'une série d'ateliers, allant de la conférence *Sexy, zen et happy* à *Créez l'effet WOW*, en passant par *Calmitude et Zénité*. Des séances de cardio urbain et de yoga seront aussi offertes. La seconde journée doit se terminer en soirée par un bal en blanc dans les salons feutrés du Château Frontenac.

Ce qui est inadmissible ici, c'est que les CPE vont assumer les salaires et les dépenses alors que les directrices s'apprentent à sabrer dans les conditions de travail des syndiqué-es. Elles avaient même envisagé de couper dans les repas des enfants pour finalement abandonner cette avenue!

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ NOTRE PAGE FACEBOOK ET LE SITE DE LA FSSS-CSN.